



NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN
Instructions complémentaires pour matériel certifié ATEX

**Pompe Type VM-SCA / VMT-SCA / VMS-SCA
Version normale SCA**

Certifiée  G IIA, IIB T3



Les instructions qui suivent doivent être lues conjointement avec :

1. la norme NF C 15 100,
2. la norme NF EN 60 079-14 (installations électriques en atmosphères explosibles gazeuses),
3. la norme NF EN 60 079-17 (inspection et entretien dans les emplacements dangereux),
4. les décrets, les arrêtés, les lois, les directives, les circulaires d'applications, les normes, les règles de l'art et tout autre document concernant son lieu d'installation.

Le non-respect de ceux-ci ne saurait engager notre responsabilité.

Cette notice est un complément à notre notice générale

L'installation du matériel doit être réalisée par du personnel qualifié, compétent et habilité.

Nos équipements sont marqués CE au titre de la directive ATEX 94/9/CE.

Ils sont prévus pour une utilisation dans des atmosphères explosibles gazeuses :

Groupe IIA ou IIB - catégorie 2G - zones 1 et 2

S'assurer de la compatibilité entre les indications figurant sur la plaque signalétique, l'atmosphère explosible présente, la zone d'utilisation et les températures ambiante et de surface.

Jusqu'au 30/06/2003, les équipements mis sur le marché peuvent être équipés d'accessoires ou (et) de composants certifiés suivant les règles du CENELEC relatives aux matériels électriques utilisables en atmosphères explosibles du groupe II. A partir de cette date, les accessoires ou (et) composants montés équipant les moteurs de nos pompes devront posséder une attestation d'examen CE de type.

Pieces de rechange

Les pièces ne doivent être remplacées que par des pièces d'origine Blackmer, correspondantes à la configuration d'origine de la pompe. Le cas échéant, les caractéristiques de la pompe sont modifiées, et la certification ATEX de la pompe n'est plus applicable

Fonctionnement à sec des pompes

Les pompes ESP Groupe à palettes, série P acceptent un fonctionnement en l'absence de liquide dans la pompe pendant une période de 5 mn sans provoquer d'échauffement de la pompe supérieur à la classification de température T, notamment pendant la période d'amorçage de la pompe.

Ainsi, à chaque démarrage de la pompe, un opérateur doit contrôler que la pompe débite, par exemple en vérifiant que les applications dépendantes de la pompe fonctionnent.

Cette opération peut être automatisée par l'utilisation d'un dispositif de contrôle de présence de débit placé au plus près de l'orifice de refoulement de la pompe, qui devra répondre aux normes en vigueur et notamment aux normes pour les matériels électriques en atmosphère explosible et/ou à la norme prEN 13463-6 relative à la protection des équipements non-électriques en atmosphère explosible par contrôle des sources d'inflammation.

Caractéristique des moteurs ATEX de la pompe

Le moteur doit avoir des caractéristiques ATEX adaptées à l'emploi reconnu (groupe de gaz IIB, classe de température T4, T3 ou T2) et doit avoir un mode de protection par sécurité augmenté ou par enveloppe antidéflagrante

Caractéristique de l'accouplement de la pompe

Seul un accouplement semi-élastique certifié ATEX doit être utilisé. Cet accouplement doit avoir un niveau de protection équivalent ou supérieur à celui du groupe de pompage. Pour les instructions de maintenance des accouplements élastiques certifiés ATEX des pompes Vortex ESP Groupe, veuillez-vous référer à la notice technique de l'accouplement